

OPAH-Ru (2020-2025) Coups d'Pouce Façade



Ville de La Flèche

Anthony GOGDET

Service Urbanisme et Aménagement du territoire
Centre administratif Jean Virlogeux – Espace Pierre Mendès-France
72 200 LA FLECHE
02 43 48 53 77
a.gogdet@cc-paysflechois.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Dans le cadre de l'OPAH RU portée par la Communauté de communes du Pays Fléchois sur le périmètre du centre-ville de La Flèche, La VILLE DE LA FLECHE souhaite affirmer son engagement dans la requalification de son centre-ville par des aides financières à destination des porteurs de projet s'engageant dans des programmes de travaux de réhabilitation de l'habitat.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Centre-ville de La Flèche – périmètre OPAH-RU

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Les personnes physiques ou morales qu'elles soient propriétaires bailleurs ou occupants

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE :

DP ou PC accordé : Avis favorable de l'ABF en périmètre SPR

Travaux éligibles : Echafaudages et sécurité du personnel, protection (bâches, filets...), les travaux préparatoires de nettoyage et de décapage, les corps d'enduits / badigeons / finitions / rejointement, réfection ou remplacement de pierres de tailles, corniches, bandeaux, entourage de baies, décors architecturaux, travaux de peinture pour les parements de maçonnerie et pour la façade

Investissement minimum en travaux : 5000€

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE :

Le taux de subvention est de 30 % pour les travaux de 5 000 € à 9 999,99 € HT, de 40 % pour les travaux de plus de 10 000 € HT.

Le montant de la prime ne pourra excéder 8 000 €.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

CC Pays Fléchois ; ANAH

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

60 000 € pour l'ensemble des aides

BILAN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

Engagée en 2024 (en cours)

